

Arces sur Gironde, le 06 Février 2024

MAIRIE
D'ARCES SUR GIRONDE
1, Côte de La Volette
17120 ARCES SUR GIRONDE
Tél 05 46 90 71 06
Mel : mairie@commune-arces-sur-gironde.fr

A
Mesdames et Messieurs les Élus
de la commune d'ARCES SUR GIRONDE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal, qui se tiendra le :

Jeudi 15 Février 2024
à 18 heures 30
à la Salle des Associations

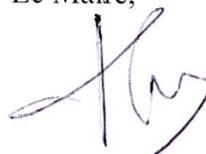
- Vote du Compte Financier Unique année 2023
- Affectation du résultat de l'année 2023 de la section de fonctionnement
- Étude de demandes de subventions
- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime
- Demande d'autorisation de passage du 47^{ème} rallye « Dunes et Marais » sur le territoire communal les 4-5-6 octobre 2024
- Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la meilleure et la plus amicale.



Le Maire,



Joëlle BOULON

À
Mesdames et Messieurs ROUIL Chantal, PUYFAUCHER Jacques, FOUILLEN Alain, ANGIBAUD Bernadette,
BOUREAU Isabelle, CARPIER Laëtitia, CLAVERIE Sandrine, GABILLON Jérôme, LEROY Bruno, RAIMOND
Marikia, ROCHE Chantale, SEGUINAUD Jean-Christophe.